



Carte de résident : comment justifier de votre connaissance du français ?

Vérfié le 19 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Cas général

Si vous faites une 1^{re} demande de carte de résident, vous devez prouver que votre maîtrise du français est supérieure ou égale au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL ()) du Conseil de l'Europe.

Pour cela, vous devez :

- soit avoir réussi un test linguistique,
- soit avoir obtenu un diplôme attestant un niveau de connaissance du français au moins équivalent au niveau A2 du CECRL () et sanctionnant un enseignement suivi en langue française.

Test ou attestation linguistique

- **Test de connaissance du français (TCF)** [↗ \(https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf\)](https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf) délivré par France éducation international
- **Test d'évaluation du français (TEF)** [↗ \(https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/) délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
- Tout test ou attestation délivré par un organisme certificateur, reconnu au niveau national ou international et attestant la maîtrise globale de l'ensemble des compétences écrites et orales du niveau A2 du CECRL ().
Le test doit avoir été passé dans un centre d'examen agréé et l'expression orale validée lors d'un entretien en présentiel.

Diplôme

- Diplôme d'université (DU) délivré par l'Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étrangers : **diplôme universitaire d'études françaises (DUEF)** [↗ \(https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/\)](https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/), diplôme approfondi d'études françaises (DAEF), diplôme supérieur d'études françaises (DSEFP)
- **Diplôme de français professionnel (DFP)** [↗ \(https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) délivré par les chambres de commerce et d'industrie
- Diplôme délivré par France éducation international : **diplôme d'études en langue française (DELF)** [↗ \(https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public/\)](https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public/), diplôme approfondi de langue française (DALF)
- **Diplôme de compétence linguistique (DCL)** [↗ \(http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html\)](http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) délivré par le Ministère de l'éducation nationale
- Titre ou diplôme inscrit au **Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)** [↗ \(https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/\)](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)
- Diplôme délivré par l'État (ou au nom de l'État) sanctionnant une formation au moins égale au diplôme national du brevet
- Diplôme universitaire (DU) délivré par les universités

Vous avez plus de 65 ans

Vous n'êtes pas soumis à la condition de connaissance du français.

Vous avez un handicap

Si vous faites une 1^{re} demande de carte de résident, vous devez prouver que votre maîtrise du français est supérieure ou égale au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL ()) du Conseil de l'Europe.

Pour cela, vous devez :

- soit avoir réussi un test linguistique,
- soit avoir obtenu un diplôme attestant un niveau de connaissance du français au moins équivalent au niveau A2 du CECRL () et sanctionnant un enseignement suivi en langue française.

Test ou attestation linguistique

- **Test de connaissance du français (TCF)** [↗ \(https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf\)](https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf) délivré par le France éducation international
- **Test d'évaluation du français (TEF)** [↗ \(https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/) délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
- Tout test ou attestation délivré par un organisme certificateur, reconnu au niveau national ou international et attestant la maîtrise globale de l'ensemble des compétences écrites et orales du niveau A2 du CECRL ().
Le test doit avoir été passé dans un centre d'examen agréé et l'expression orale validée lors d'un entretien en présentiel.

Si vous êtes handicapé, vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves pour le passage d'un test linguistique.

En cas d'impossibilité de passer un tel test, vous pouvez également être dispensé de la condition de connaissance de la langue française.

Vous devez demander à la préfecture un modèle de certificat médical et le faire remplir par votre médecin traitant. Vous devez ensuite le renvoyer à la préfecture.

Diplôme

- Diplôme d'université (DU) délivré par l'Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étrangers : [diplôme universitaire d'études françaises \(DUEF\)](https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/) (https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/), diplôme approfondi d'études françaises (DAEF), diplôme supérieur d'études françaises (DSEFP)
- [Diplôme de français professionnel \(DFP\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) (https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) délivré par les chambres de commerce et d'industrie
- Diplôme délivré par le Centre international d'études pédagogiques : [diplôme d'études en langue française \(DELF\)](https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public) (https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public), diplôme approfondi de langue française (DALF)
- [Diplôme de compétence linguistique \(DCL\)](http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) (http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) délivré par le Ministère de l'éducation nationale
- Titre ou diplôme inscrit au [Répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/) (https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)
- Diplôme délivré par l'État (ou au nom de l'État) sanctionnant une formation au moins égale au diplôme national du brevet
- Diplôme universitaire (DU) délivré par les universités

Vous avez un état de santé déficient chronique

Si vous faites une 1^{re} demande de carte de résident, vous devez prouver que votre maîtrise du français est supérieure ou égale au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL ()) du Conseil de l'Europe.

Pour cela, vous devez :

- soit avoir réussi un test linguistique,
- soit avoir obtenu un diplôme attestant un niveau de connaissance du français au moins équivalent au niveau A2 du CECRL () ou sanctionnant un enseignement suivi en langue française.

Test ou attestation linguistique

- [Test de connaissance du français \(TCF\)](https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf) (https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf) délivré par France éducation international
- [Test d'évaluation du français \(TEF\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/) (https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/) délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
- Tout test ou attestation délivré par un organisme certificateur, reconnu au niveau national ou international et attestant la maîtrise globale de l'ensemble des compétences écrites et orales du niveau A2 du CECRL ().
Le test doit avoir été passé dans un centre d'examen agréé et l'expression orale validée lors d'un entretien en présentiel.

Si vous avez un état de santé déficient chronique, vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves pour le passage d'un test linguistique.

En cas d'impossibilité de passer un tel test, vous pouvez également être dispensé de la condition de connaissance de la langue française.

Vous devez demander à la préfecture un modèle de certificat médical et le faire remplir par votre médecin traitant. Vous devez ensuite le renvoyer à la préfecture.

Diplôme

- Diplôme d'université (DU) délivré par l'Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étrangers : [diplôme universitaire d'études françaises \(DUEF\)](https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/) (https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/), diplôme approfondi d'études françaises (DAEF), diplôme supérieur d'études françaises (DSEFP)
- [Diplôme de français professionnel \(DFP\)](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) (https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) délivré par les chambres de commerce et d'industrie
- Diplôme délivré par le Centre international d'études pédagogiques : [diplôme d'études en langue française \(DELF\)](https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public) (https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public), diplôme approfondi de langue française (DALF), diplôme d'études en langue française professionnelle (DELF Pro)
- [Diplôme de compétence linguistique \(DCL\)](http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) (http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) délivré par le Ministère de l'éducation nationale
- Titre ou diplôme inscrit au [Répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/) (https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)
- Diplôme délivré par l'État (ou au nom de l'État) sanctionnant une formation au moins égale au diplôme national du brevet
- Diplôme universitaire (DU) délivré par les universités

Textes de loi et références

- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles L413-7 (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070158/LEGISCTA000042771492/) [Connaissance de la langue française](#)
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : article R413-15 (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070158/LEGISCTA000042800884/)

Appréciation de la condition d'intégration

- Arrêté du 21 février 2018 fixant la liste des diplômes et certifications attestant le niveau de maîtrise du français requis pour obtenir une carte de résident. [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036639354/) (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036639354/)
- Arrêté du 30 avril 2021 fixant le modèle de certificat médical relatif à l'aménagement ou la dispense d'évaluation linguistique du français [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043482552) (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043482552)
- Information du 26 février 2018 relative au niveau de connaissance de la langue française requis pour la délivrance d'une carte de résident ou d'une carte de "résident de longue durée - UE" [↗](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/02/cir_43103.pdf) (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/02/cir_43103.pdf)

Pour en savoir plus

- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) - Conseil de l'Europe [↗](https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805d2f99) (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805d2f99)
Conseil de l'Europe
- Test de connaissance du français (TCF) - France éducation international [↗](https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf) (https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf)
France éducation internationale
- Test d'évaluation de français (TEF) - CCIP [↗](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/) (https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-irn/)
Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France
- Diplôme universitaire d'études françaises (DUEF) - ADCUEFE [↗](https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/) (https://www.campus-fle.fr/fr/formations-diplomes-fle/les-diplomes-fle/duef-a2/)
Campus FLE - ADCUEFE
- Diplôme de français professionnel (DFP) [↗](https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/) (https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/)
Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France
- Diplôme d'études en langue française (DELFP) [↗](https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public) (https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public)
France éducation internationale
- Diplôme de compétence en langue (DCL) [↗](http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html) (http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html)
Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France